ANNEXE 3

Scrutin du mardi 27 mai 2025 à 9h à 15h
DEPOT DE CANDIDATURES (LISTE)

(Joindre IMPERATIVEMENT à cette déclaration les candidatures individuelles de tous les candidats)

La date limite de dépôt des listes de candidatures est fixée au lundi 19 mai 2025 à 16h auprès de la direction administrative de la composante concernée
(attention cette date est impérative aucune modification de liste ne sera possible après cette date)

CONSEIL DE L'IUT 2

CONSEIL DE LA CSPM EUT

Collège des professeurs des universités et personnels assimilés

Nom de la liste tel qu'il apparaîtra sur le bulletin de vote :

Liste présentée par :

Dépôt d'une profession de foi : ◯ oui ◯ non

⚠ **Chaque liste de candidats doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

Liste de candidats dans l'ordre préférentiel :

N° d'ordre	Nom	Prénom	H (1)	F (1)	Cases réservées à l'administration Candidature à un siège CSPM
1			◯	◯	
2			◯	◯	

(1) Respecter l'alternance hommes / femmes dans l'ordre choisi et cocher la case correspondante

Délégué de la liste :

Nom et prénom :

Adresse mail institutionnelle :

Tél :

Fait à le

Signature :

RAPPEL

- **Conseil de la CSPM Ecole Universitaire de Technologie (EUT)**

Les 3 IUT élisent chacun :
- 2 enseignants-chercheurs de catégorie A, professeurs et personnels assimilés.

⚠ **Seuls les candidats au conseil de la composante élémentaire peuvent se porter candidats au conseil de la CSPM dans l'ordre de présentation de la liste pour la composante élémentaire.**